

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°026

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 FÉVRIER 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 février 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI
Madame Danielle MARINO
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Fethi CHOUDER
Monsieur Salah CHIBAH
Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Monsieur Pascal BEAUDET
Monsieur Kilani KAMALA
Madame Alice FAGARD
Madame Hana RABAH
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Jean-Yves VANNIER
Madame Nadia LENOURY
Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Marc RUER
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-François MONINO
Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET
Madame Thérèse MBONDO
Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sylvie DUCATTEAU

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des
Affaires Culturelles/Service Culture

**OBJET : Signature de la convention de partenariat entre la Commune
d'Aubervilliers et l'association Banlieues Bleues dans le cadre de la 36ème
édition du festival Banlieues bleues.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le partenariat entre l'association Banlieues Bleues et la Commune
d'Aubervilliers ;

Considérant que le bon déroulement du partenariat nécessite la mise à disposition
gracieusement des salles de l'espace Renaudie et de l'Embarcadère ;

Considérant la volonté de rendre contractuel ce partenariat entre les deux parties afin de
proposer des concerts ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à signer la convention de partenariat entre la Commune et l'association
Banlieues Bleues dans le cadre de la 36ème édition du festival Banlieues bleues, telle
qu'elle est annexée à la présente délibération.

DIT que le partenariat avec l'association Banlieues Bleues s'inscrit dans le cadre de la
saison culturelle 2018-2019.

DIT que les salles de l'espace Renaudie et de l'Embarcadère seront mises à disposition
gracieusement.

Reçu en préfecture le : 25/02/19

Publié le : 25/02/19

Certifié exécutoire : 25/02/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

